AVRIL 2022 || #065

TRIscope

>www.trith.fr - MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE TRITH-SAINT-LÉGER

TRITH-SAINT-LÉGER
EN DIRECT SUR VOTRE SMARTPHONE !
AVEC L'APPLI MOBILE CITYKOMI®

Flasher ce code

GRATUIT ET 100% ANONYME, ABONNEZ-VOUS SANS TARDER !

p10 **COURSE DE LA PAIX : 8 MAI**

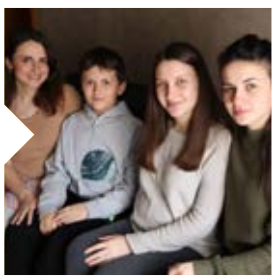

04 UKRAINE : SOLIDARITÉ

05 CITYKOMI : L'INFO TRITHOISE SUR VOTRE MOBILE

VILLE DE TRITH-SAINT-LEGER
www.trith.fr
Passionnément vôtre !

SOMMAIRE

06 ACM ET SÉJOUR À LA MER

08 UN BUDGET AU SERVICE DE LA POPULATION

12 OBJECTIF ZÉRO DÉCHET

14 CHASSE À L'OEUF

16 CULTURE

20 PROGRAMMATION CULTURELLE

TRISCOPE N°065 - AVRIL 2022
Mensuel édité par la mairie de Trith-Saint-Léger
03.27.23.75.00
Service Information et Communication :
Place de la Résistance, 59125 Trith-Saint-Léger
Tél. : 03 27 24 06 69
Courriel : communication@trith.fr
Site Internet : www.trith.fr
Directeur de la publication : Dominique SAVARY
Rédaction et PAO : Service Communication
Charte graphique : Service Communication
Impression : Imprimerie Danquigny
Tirage : 3 100 exemplaires
Distribution : Ostrevent Espace Services

Etat-civil

> Bienvenue aux bébés

Louise Goldman
Amir Duvinage
Ghiria Botowamungu

> Ils nous ont quittés

Fabienne Drouin née Charlet
Raymonde Delette née Ruolt
Marie-Jeanne Audubert née Pluchard
Jacky Pittavino

Mariage

Dominique Préseau, Adjoint au Maire, a procédé au mariage de Angélique Orly et Cyril Masnin.

Baptême

Alexa Dusol, Adjointe au Maire, a procédé au baptême de Agathe Debail.

HONNEUR À DEUX COUPLES

Deux couples trithois n'ayant pu participer à la cérémonie des noces d'or ont reçu la visite de Dominique Savary, Maire. Le premier magistrat de la commune, en son nom et celui du Conseil Municipal a chaleureusement félicité M et Mme Jean et Yvette Delcourt pour leur noces de palissandre et M et Mme Victor et Marie-Louise Huygens pour leur noces de diamant.

UNE CENTENAIRE AUX « GODENETTES »

Thérèse Boudry a fêté ses cent ans. Résidente des « Godenettes » la nouvelle centenaire a été fleuris comme il se doit. Dominique Savary, Maire, en son nom et celui du Conseil Municipal lui a souhaité un bon anniversaire en lui témoignant sollicitude et bienveillance. Une boite de chocolat, source de magnésium, a également été offerte à notre nouvelle centenaire.

Noces d'or, de diamant, de palissandre ou de platine

Les couples mariés totalisant 50, 60, 65 ou 70 ans de mariage dans l'année (mariage célébré en 1972 - 1962 - 1957 ou 1952 (quelle que soit la date exacte du mariage) sont priés de se faire connaître à l'Hôtel de Ville - Service Etat Civil ou à la Mairie Annexe (avant le 15 août 2022). La réception aura lieu - sous réserve de la situation sanitaire - le dimanche 16 octobre 2022 à 11 heures au Théâtre des Forges René Carpentier.
Se munir du livret de famille, d'un relevé d'identité bancaire, d'une photographie du mariage et si possible d'une photographie récente du couple.

EDI to

Chère Trithoise, Cher Trithois,

Nous renouons cette année avec La Course de la Paix. Cette initiative à la fois sportive et festive avait été annulée les années précédentes à cause de la situation sanitaire. Quel bonheur donc de pouvoir annoncer que l'édition de cette année 2022 aura lieu le 8 mai prochain. Deux randonnées et quatre courses sont au programme de la matinée. Le programme complet est détaillé en pages centrales de cette édition. Je remercie chaleureusement les nombreux bénévoles qui s'investissent depuis plusieurs mois déjà pour assurer avec vos élus et le personnel communal l'organisation de cette belle initiative. Dans le contexte actuel, le nom de Course de la Paix prend un relief particulier. Je vous invite à y participer en tant que randonneurs, coureurs ou spectateurs.

L'information, la communication sont des gages d'efficacité pour faire vivre la démocratie. Avec le Triscope, qui relate chaque mois l'actualité communale, les réseaux sociaux participent à la diffusion de l'information. La page Facebook « Trith-Saint-Léger page officielle » a désormais atteint sa vitesse de croisière puisque c'est en moyenne un millier de vues enregistrées à chaque publication. Avec ces différents moyens d'information, j'ai souhaité la mise en oeuvre d'une solution simple, efficace et opérationnelle pour communiquer directement avec vous. Je vous invite dès à présent à télécharger l'application Citykomi. Avec cette application, nous avons fait le choix de la simplicité et de l'efficacité. Nul besoin d'être né dans le numérique pour utiliser cette application qui vous donne au bon moment la bonne information. Cette application permet également de communiquer directement avec la Ville. Avec Citykomi chacun devient donc acteur de la ville. Nul doute que vous lirez avec intérêt la page de ce Triscope consacrée à l'application CityKomi.

Je vous souhaite bonne réception de ce nouveau numéro de Triscope. Bonne lecture.

Dominique SAVARY, Maire de Trith-Saint-Léger

Aurore Melnique est devenue Conseillère Municipale en remplacement de Claire Dumelz. Dominique Savary, Maire, lui a remis son insigne d'élue lors d'une réunion du Conseil Municipal.

GARE DU POIRIER :
LA RÉGION S'ENGAGE À REVOIR LE CADENCEMENT EN CONCERTATION AVEC LES ÉLUS

A l'initiative de Dominique Savary, Maire, Jean-Claude Dulieu, Conseiller Départemental et Guy Marchant, Président du SIMOUV, une réunion s'est tenue en mairie en présence de Franck Dhersin, Vice-Président de la Région des Hauts de France, chargé des transports. Ordre du jour de cette réunion : le développement de la gare du Poirier.

En introduction à cette réunion, M le Maire a notamment déclaré : *« Permettez-moi tout d'abord de vous remercier pour votre venue ici à Trith Saint Léger. Bienvenue donc dans notre ville qui continue de se développer après avoir connu la crise de la sidérurgie. Je veux saluer la présence à mes côtés de Jean-Claude Dulieu, Conseiller Départemental et Guy Marchant le Président du SIMOUV, le syndicat intercommunal des transports. Je remercie également la SNCF d'avoir mandaté un membre de sa direction pour participer à notre réunion. Ce qui nous préoccupe aujourd'hui c'est l'avenir et le développement de la gare du Poirier. Malgré un parking tout neuf, l'intermodalité est en panne depuis la suppression de desserte. Ce que nous voulons c'est que les besoins soient pris en compte pour développer cette gare avec le souci d'améliorer la vie quotidienne de celles et ceux qui prennent le train particulièrement pour aller travailler ou étudier, mais aussi avec le souci de l'environnement. »* Dominique Savary a également souligné le rôle de Jean-Claude Dulieu qui a réussi à coordonner les différents acteurs pour la réfection complète du parking. M le Maire a également mis en exergue que ce dossier implique aussi la gare et la Ville de Valenciennes ainsi que l'université du Mont Houy toute proche. Après échange, il est apparu que la Région a bien perçu que la gare du Poirier doit prendre une dimension importante pour le développement du sud du département, le Denaisis, l'Université et la zone d'activité toute proche. Franck Dhersin, Vice-Président de la Région a pris l'engagement de réunir l'ensemble des élus concernés par la ligne Hirson - Jeumont - Lille afin de redéfinir le cadencement et les arrêts. Il a également demandé à la SNCF de réfléchir à des propositions.

AVEC LE SOURIRE DE MONA LISA :

Dominique Savary, Maire, et Aymeric Robin, président de la CAPH ont rencontré M Deshays, proviseur du lycée professionnel Léonard de Vinci et l'équipe de direction. Visite de l'établissement et étude de partenariats étaient au programme de cette rencontre. Quelques jours après cette visite, l'établissement trithois a eu l'honneur d'accueillir la remise des prix des finales régionales du fameux concours « championnat de France jeunes talents Escoffier ».

La solidarité au delà des frontières

Il arrive que les plus grandes tragédies engendrent de belles histoires marquées d'humanisme. Yvette et Dominique Regnaut accueillent depuis plusieurs semaines des ressortissants Ukrainiens qui sont à l'abri désormais dans la commune des bombes et de la guerre. Dernièrement, la Municipalité a organisé une réunion conviviale d'une part pour exprimer notre solidarité au peuple Ukrainien et d'autre part pour présenter notre ville à ces quatre personnes que nos concitoyens hébergent avec une grande générosité.

Yaroslava, son fils Vlad, Véronica et Iryna ont effectué 40 heures de trains pour arriver de la région de Zythomir en Ukraine jusque la gare de Lille où ils furent accueillis par Yvette et Dominique Regnaut. « *Véronica s'est jetée dans mes bras* » raconte Yvette avec des larmes dans les yeux. Elles se connaissent. L'adolescente a déjà été accueillie pendant trois semaines à l'été 2007 par cette famille généreuse suite à l'accident nucléaire de Tchernobyl. Elle était revenue en 2018 dans la commune passer une semaine de vacances hébergée dans cette famille trithoise qui demeure dans le quartier du Poirier. Aujourd'hui, les vacances sont loin d'être au programme. L'Ukraine est en guerre et les hommes restés au pays sont devenus soldats. Véronica comme Yaroslava, Vlad et Iryna n'ont qu'une seule aspiration retrouver leurs familles et leur pays mais tant que la guerre durera elles ne pourront pas prendre le train du retour. Iryna donnera-t-elle naissance à son enfant en terre valenciennoise... son ventre est rebondi, elle est belle comme toutes les femmes enceintes. Yaroslava et son fils Vlad semblent ne former qu'un seul corps. La maman et son fils se tiennent dans les bras. Quant à Véronica, hier encore enfant qui fréquentait en 2007 le centre aéré le temps d'un été trithois et devenue une adolescente qui ressemble à notre fille qui ressemble à notre petite fille qui ressemble à toutes les adolescentes trithoises qui sortent du collège ou qui se promènent par deux par trois par quatre dans nos rues en parlant de tout et de rien. « *Elles sont chez nous chez elles* » commente Yvette et Dominique Regnaut en ajoutant : « *On vit comme une famille normale de 6 personnes. Nous étions 2 maintenant nous sommes 6. Nous avons organisé la maison en conséquence. Nous n'avons aucune aide institutionnelle de l'Etat ni financière ni matérielle, heureusement nous sommes à la fois aidés et conseillés par le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville mais aussi par le Secours Populaire et les Restos du coeur, ainsi que par les associations de la commune.* » Dominique Savary, Maire, avec à ses côtés Eric Guerdin, Vice-Président du Centre Communal d'Action Sociale intervient en mettant en avant la nécessaire solidarité qui doit exister en pareilles circonstances. Le premier magistrat tend quelques petits paquets cadeaux et se fait traduire par le traducteur automatique intégré dans les smartphones. Il se renseigne sur le devenir des familles restées en Ukraine. Des nouvelles sont données chaque jour grâce aux téléphones. Depuis leur arrivée, les hôtes d'Yvette et de Dominique ont participé au repas du comité Saint Léger et sont allés à Lille, à Paris, à Valenciennes où ils furent invités par un restaurateur. D'autres sorties sont programmées. Désormais, des contacts sont pris avec les dirigeants de la vie associative afin qu'ils puissent aussi faire du sport. Cette rencontre s'est conclue par un tour de la ville et de ses différentes installations.

Yaroslava

Iryna

Véronica

Vlad

L'ACTUALITÉ TRITHOISE EN DIRECT SUR VOS SMARTPHONES

Soucieuse d'informer au mieux, la Ville vient de déployer Citykomi® en plus de la page web et facebook officielle de la Ville. C'est un nouveau service d'informations en temps réel. Citykomi®, c'est l'application mobile qui vous permet désormais de recevoir les actualités et les alertes de Trith-Saint-Léger directement sur votre smartphone ou tablette. Les dates des différentes collectes ? Des rappels de dates de manifestations municipales ? Une rue en travaux ? Une coupure de courant ? Un évènement à venir ? Une alerte météo ? Un signalement ? Ne cherchez plus ces informations, avec Citykomi® vous êtes averti immédiatement! Cette application se veut d'abord utile mais aussi bienveillante. Sans publicité et sans collecter aucune donnée personnelle, l'application respecte la vie privée et l' anonymat. Il n'y a pas de compte à créer, pas de numéro de téléphone ni d'adresse mail à fournir. Vous êtes libre de vous désabonner à tout moment si vous le souhaitez. En choisissant Citykomi® vous adoptez aussi une application sobre et éco-conçue pour vous informer au bon moment tout en limitant votre impact sur l'environnement.

Comment recevoir les informations?

1. Télécharger l'application alerte info Citykomi® sur son smartphone.
2. S'abonner en 1 clic. Pas de compte à créer. C'est instantané ! Tout désabonnement est immédiat et sans laisser aucune trace numérique.

Plus d'informations sur **www.trith.fr** ou au **03 27 24 06 69** pour vous accompagner.

Pléthore d'activités à l'ACM

L'Accueil Collectif des Mineurs a fonctionné accueillant petits et grands qui ont participé aux différentes activités.

Basés au groupe scolaire Gustave Eiffel, les enfants qui ont participé à l'Accueil Collectif des Mineurs n'ont pas eu le temps de s'ennuyer entre activités et différentes sorties. Les petits du groupe maternels ont passé une demi-journée au parc d'Hasnon, à la maison de la forêt à Raismes et au centre équestre Poney-club de Mastaing. Outre ces sorties, ils ont eu l'occasion de profiter du centre aquatique Marcel Robert. Pour cette édition 2022, c'est le thème : à la frontière du monde invisible qui fut décliné durant cette période des vacances d'avril. Différents jeux et activités manuelles leur furent également proposés par les équipes d'animation. Notons aussi que les petits ont reçu la visite de Max le magicien venu présenter un spectacle très apprécié. Les grands du centre primaire ont également été choyés. Séances piscine, roller, bowling, mini basket, patinoire, tennis, autant d'activités qui ont permis aux jeunes de « s'éclater ». Ils ont même découvert le monde des abeilles avec un apiculteur. Le thème du centre primaire : la nature et le sport a donc été décliné en différentes facettes parmi lesquelles un atelier graff et art plastique, des jeux extérieurs, une chasse à l'oeuf mais aussi un rallye jardin dans le parc du château Alnot et un rallye photo.

Un séjour vivifiant

Un groupe de jeunes trithois a séjourné en Normandie durant une semaine pendant les vacances d'avril.

Bernières sur mer a accueilli nos jeunes concitoyens qui se sont « oxygénés » au bord de la mer. Ce séjour a permis à 48 jeunes trithois âgés de 6 à 10 ans de découvrir le littoral et d'effectuer différentes sorties : visite du port et du phare d'Ouistreham, parc zoologique de Cerza, mais aussi rallye photos et pêche à pied sur la plage de Bernières. Outre ces sorties, les participants à ce séjour ont eu l'occasion de pratiquer l'équitation et d'être initiés à la navigation sur catamaran. La fabrication de cerf-volant et leur maniement étaient également au programme de ce séjour très apprécié.

La commune de Bernières sur mer est située sur la Côte de Nacre, aux confins de la plaine de Caen et du Bessin. Son bourg est à 7 kms au nord-ouest de Douvres-la-Délivrande, à 19 kms au nord de Caen et à 24 kms à l'est de Bayeux.

PRENEZ NOTE

Inscriptions pour les activités jeunesse de l'**été 2022**, sur rdv au service jeunesse et Mairie annexe.

Du mercredi 11 au mercredi 25 mai

Tél.: 03 27 23 75 00

UN BUDGET 2022 AMBITIEUX MAIS RAISONNABLE

Malgré ces deux dernières années marquées par la crise sanitaire de la COVID19, et maintenant l'année 2022 marquée par la guerre en Ukraine ainsi qu'un contexte économique difficile, la Ville de Trith St Léger a continué et continuera à offrir à ses administrés un niveau de services importants. Lors de sa réunion en date du 8 Avril dernier, le conseil municipal a voté son budget primitif 2022. Une note synthétique qui retrace toutes les données financières de la ville est disponible sur le site internet de la Ville en complément des informations que vous trouverez ci-dessous.

DES IMPÔTS QUI N'ONT PAS AUGMENTÉ, COMME LE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS ET LES TARIFS DE CANTINE, DES SPECTACLES AU THÉÂTRE, DU CENTRE AQUATIQUE, DES SEJOURS POUR LES PLUS JEUNES…

Après une baisse du taux communal des impôts fonciers en 2021 de 4,84%, pas de hausse de ce taux décidé par le Conseil Municipal pour l'année 2022. C'est une bonne nouvelle compte-tenu de la revalorisation à hauteur de 3.4% des bases foncières décidées par l'état applicable en 2022.
Par ailleurs, la Ville continuera à soutenir les associations par le biais des nombreuses subventions qui sont versées, par l'aide apportée lors de l'organisation de leurs manifestations et par la mise à disposition de locaux qui leur sont dédiés.

UN EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISÉ, QUI PERMET DE PAYER SEREINEMENT LES INVESTISSEMENTS

Face à la hausse des énergies, la maîtrise des dépenses de fonctionnement est devenue le maître mot de l'année 2022. Déjà entamée, elle a notamment comme objectif le financement en partie des projets d'investissement au service de la population.

La Ville n'est pas endettée avec un encours de la dette de 94.92 € par habitant (valeur moyenne nationale de la strate 802€/habitant). Il était donc temps de recourir à l'emprunt avec un taux encore raisonnablement bas de 1,33% sur 20 ans et pour 3 500 000 €.

Dans les nombreuses dépenses d'équipement qui s'élèvent à 8 121 960,73 € sont prévues cette année, la fin des travaux de voirie commencés dans les rues Henri Durre, Jean Jaurès, André Gourdin ainsi que des travaux de réaménagement, rue de l'Egalité, Impasse Robespierre, Les Hauts Tordoirs, rue des Prés, des travaux de sécurisation rues Paul Langevin et Danièle Casanova.

Le Conseil Municipal a également inscrit dans ses dépenses d'investissement pour l'année 2022 le projet de construction d'une structure petite enfance afin de tenir l'engagement qui a été pris par le groupe majoritaire lors de la campagne électorale.

Dépenses de Fonctionnement

- En opérations réelles 18 355 620 € dont :

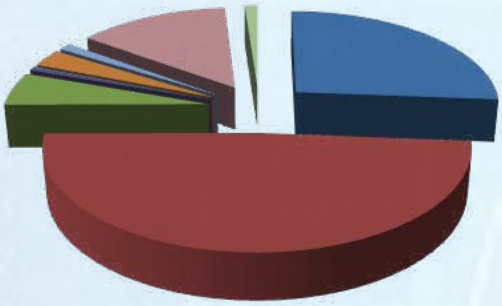

011 - 5 664 930 € en charges à caractère général qui comprend les achats de fournitures, eau, l'électricité, chauffage, l'entretien des bâtiments, du matériel, fournitures pour les espaces verts et les activités en direction des personnes âgées, la jeunesse - petite enfance, la culture, le sport, les fêtes, l'environnement, la communication.

012 -10 500 000 € en charges de personnel

65- 1 186 959 € en charges de gestion courante

66- 91 756 € pour les intérêts d'emprunts et les ICNE (intérêts courus non échus)

67- 36 975 € pour les charges exceptionnelles

014 - 625 000 € en contribution au FPIC (fonds de péréquation des communes et intercommunalités) et la participation au redressement fiscal

022- 250 000 € en dépenses imprévues

- En opérations d'ordre 3 225 932 € dont:

023- 2 974 328 € pour le virement à la section d'investissement

042-251 604 € pour les amortissements des immobilisations

Recettes de Fonctionnement

- En opérations réelles 20 194 828.24 € dont :

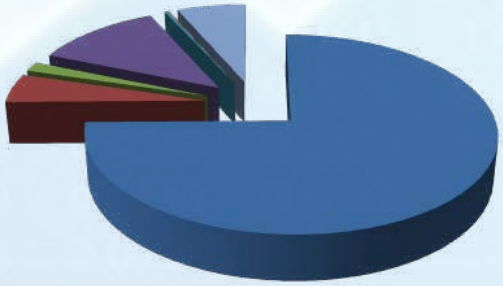

73 - 16 135 591 € en impôts et taxes

70 -1 058 500 € en produits des services

013 -- 350 000 € en atténuation de charges

74 - 2 570 737 € en dotations et participations

75 - 62 000 € pour autres produits de gestion courante

77- 18 000,24 € en produits exceptionnels

002- l'excédent de fonctionnement reporté de **1 386 723.76 €**

Ce qui fait une section de fonctionnement équilibrée tant en dépenses qu'en recettes à 21 581 552 €

Dépenses d'investissement

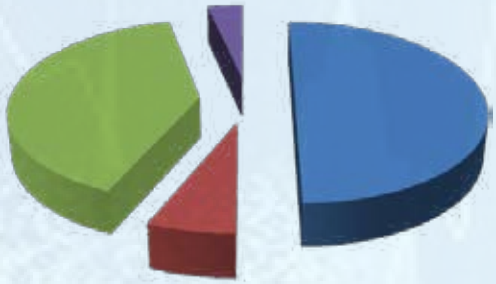

8 726 536.73 € en opérations réelles dont

1 106 656.24 € de dépenses engagées de l'exercice 2021 non mandatées (reports)

7 015 304.49 € en nouvelles propositions pour les opérations d'équipement :

604 576 € en opérations financières

Résultat d'investissement reporté de 2 423 463.27 €

Recettes d'investissement

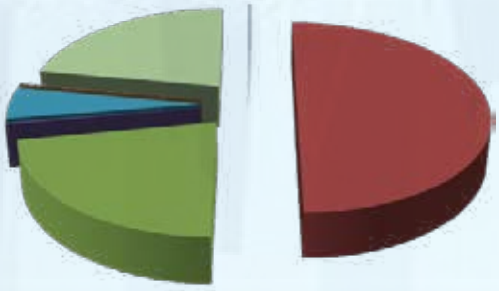

20 813 € en recettes d'équipement qui correspond aux recettes non encaissées de l'exercice 2021(reports)

7 903 255 € en recettes financières dont

3 509 306.51 € d'excédents de fonctionnement capitalisé

37 533 € pour une subvention

841 663.49 € de FCTVA sur l'investissement réalisé en 2021

1 620 € pour les cautions instruments de musique

8 132 € remboursement du capital des prêts octroyés aux agents

5 000 € en produits des cessions d'immobilisations

3 500 000 € qui correspond au recours à l'emprunt

3 225 932 € en recettes d'ordre dont : 251 604 € pour les dotations aux amortissements des immobilisations,
2 974 328 € de virement de la section de fonctionnement. Ce qui fait une section d'investissement équilibrée tant en dépenses qu'en recettes à : **11 150 000 €**

Course de la Paix

8 MAI : 29ème édition de

**Enfin, la «Course de la Paix» revient. Cette initiative à la
randonnées et quatre courses seront organisées durant
des informations se rapportant à cette édition 2022 d
nouveauté. La Ville, le club d'athlétisme, le club de mar
à pied d'oeuvre pour assurer le succès de cette matinée**

**Randonnées : 7 kms et 14 kms, départ commun à 9h -
(championnat régional FSGT - Label Départemental FFA)**

>LE MATIN, DEUX RANDONNÉES SONT PROPOSÉES. INSCRIVEZ-VOUS POUR PARTICIPER À LA 19ÈME RANDONNÉE PÉDESTRE

Participations : Marche ouverte à tous. Le contrôle médical est indispensable avant l'épreuve, chaque participant s'engage à vérifier son état de santé et à souscrire une assurance "Responsabilité individuelle". Les enfants doivent être accompagnés des parents.

Inscriptions : le montant est fixé à : 5 €

- PAR COURRIER : devront parvenir à Madame Céline BONNET en Mairie de et à Trith-Saint-Léger (59125), avant le 1er Mai 2022.

- SUR INTERNET : sur le lien suivant : https://www.nordsport-chronometrage.fr/inscriptions-en-ligne/ jusqu'au 6 Mai inclus.

- EN MAIRIE : aux heures d'ouverture jusqu'au 7 Mai inclus. Elles seront acceptées le jour de la randonnée, à partir de 7h30, moyennant une majoration de 1,50 euros au restaurant scolaire situé derrière la Mairie. Clôture ferme 1/4 d'heure avant le départ.

Les chèques seront libellés à l'ordre de : "La COT Course de la Paix".

Dossards : envoyés par courrier jusqu'au 1er Mai, passé ce délai, à retirer le jour de la randonnée, à partir de 7h30 heures, au restaurant scolaire (situé derrière la Mairie).

Départ : Départ commun : Place Roger Salengro, près de la Mairie face au Podium.

9 h 00 - parcours de 7 kms et 14 kms.

Arrivée : Place Roger Salengro.

Ravitaillements : Collation à l'arrivée.

Sécurité : Les randonneurs devront impérativement respecter le code de la route sur l'itinéraire emprunté.

>UNE JOURNÉE DE FÊTE

Les géants seront présents sur le parcours. Cette journée sera aussi marquée par différentes animations: structures gonflables, trampoline feront la joie des enfants.

Les Estrellas seront également présentes

e la Course de la Paix

fois sportive et festive revient avec des innovations. Deux la matinée du 8 Mai. Vous trouverez ci-dessous l'essentiel le la Course de la Paix. La «Trith Color» sera la grande che «les Pieds Trithois» et les nombreux bénévoles seront .

Courses : 2,3 kms : 9h15 – 1km : 9h45 - 10 kms : 10h00 – 5 kms : 11h45.

derie : Mise en place d'une ie pour les enfants des coureurs 11 ans (le temps de la course des s).

ltats : A partir de 10h30, début proclamation des résultats et de la ise des récompenses, Place Roger lengro. Résultats sur www. lnpca.org ou sur www.trith.fr.

>RÉCOMPENSES ET LOTS

A chaque arrivant des deux randonnées et des quatre courses : une **serviette micro fibre**. Nombreuses coupes dans chaque catégorie des courses. Lots de valeur par tirage au sort des dossards: Présence indispensable au moment du tirage et être en possession d'une pièce d'identité avec photo. Tirage des dossards place Roger Salengro vers **13h30**.

>AVANT DE COURIR, TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR

Quatre courses vous sont proposées pour cette 29ème édition de la Course de la Paix : 1 et 2,3 kms réservées au moins de 16 ans et 5 kms (trith color) et 10 kms.

Participations : Les épreuves sont ouvertes à toute personne née : en 2011 et après pour le 1 km - en 2007 à 2010 pour le 2,3 kms – en 2006 et avant pour le 5 kms et le10 kms.

Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité en cas de vols pouvant survenir avant, pendant et après la manifestation. Certificat médical obligatoire ou d'une licence d'athéltisme (voir les détails sur le bulletin d'inscription).

Parcours : Mesuré par Officiel selon les normes F.I.A.A. Circuit empruntant les artères de la Ville, les berges de l'étang et du canal de l'Escaut. Le kilométrage sera balisé régulièrement sur le parcours.
Les accompagnateurs en bicyclette et mobylette sont interdits.

Avertissement : Si les barrières du passage à niveau se ferment durant la course, les coureurs doivent s'arrêter et attendre l'extinction des feux rouges pour repartir (code de la route : "les trains sont prioritaires sur les usagers de la route").

Inscriptions : en Mairie, aux heures d'ouverture. Le montant est fixé à : 1 km : 2 € - 2,3 kms : 3 € - 5 kms : 7 € - 10 kms : 8 € jusqu'au 7 Mai.

Les inscriptions par courrier devront parvenir à Madame Céline BONNET, en Mairie de et à Trith-Saint-Léger (59125), avant le 1er Mai 2022, passé ce délai, elles seront acceptées le jour de la Course, à partir de 7h30, moyennant une majoration de 1,50€. Clôture ferme 1 heure avant le départ de l'épreuve choisie. Les chèques seront libellés à l'ordre de : «La COT Course de la Paix».

Les inscriptions sur internet au lien suivant : https://www.nordsport-chronometrage.fr/inscriptions-en-ligne/, jusqu'au 6 Mai.

Dossards : les dossards ne seront en aucun cas envoyés au domicile des coureurs. Ils devront être retirés individuellement le 7 Mai au service des sports (situé à côté de la mairie) entre 13h30 et 17h30 ou le jour de la course, à partir de 7h30, au restaurant scolaire (situé derrière la mairie).

Départs et arrivées : Place Roger-Salengro (près de la Mairie) : 2,3 kms : 9h15 – 1 km : 9h45 - 10 kms : 10h00 – 5 kms : 11h45 - pour les concurrents en fauteuil roulant (port du casque et de gants obligatoires), pour les concurrents en joëlette et vélo pousseur, (port du casque obligatoire) avec 6 accompagnateurs maximum : départ 10 minutes avant le départ de chaque épreuve.

Ravitaillements : 3 postes d'épongeage et 1 poste de ravitaillement à l'arrivée.

Vestiaires : Les coureurs ont accès aux vestiaires et aux douches du stade Edmond DELEPINE, complexe sportif Jean-Marie CANONNE.

Objectif zéro déchet

Créé en **1977**, le SIAVED (Syndicat Inter-Arrondissement de Valorisation et d'Élimination des Déchets) est un syndicat intercommunal qui collecte, traite et valorise les déchets de ses 3 intercommunalités adhérentes : la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut, la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent et la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis. Le SIAVED a lancé en 2021 **le label «Commune Zéro Déchet»** pour les communes du territoire qui désirent s'engager avec leurs habitants dans la réduction des déchets, ainsi que leur bonne gestion. Trith-Saint-Léger a posé sa candidature pour le label « commune zéro déchet ». Ce label inédit dispose d'un barème de notation permettant aux communes participantes d'atteindre la labellisation à partir de **30 lucioles** (1 à 3 lucioles par action, selon la difficulté), dans le même esprit que les Villes et Villages Fleuris. Après avoir informé le mois dernier sur les composteurs, Triscope communique dans l'édition de ce mois sur les erreurs à éviter pour améliorer le tri des déchets ménagers. Le tri des déchets ménagers peut être amélioré. De mauvais gestes sont encore récurrents. Encore trop de poubelles sont refusées à la collecte. Bien trop de déchets auraient dû être déposés dans la poubelle des ordures ménagères. Dans ces poubelles refusées à la collecte on trouve trop souvent des couches souillées, de l'électroménager, de la vaisselle jetable, des masques ou des gants latex et même du verre.

COMMENT TRIER LES DÉCHETS ?

Dans la poubelle de tri (couvercle bleu) sont déposés uniquement les bouteilles en plastique, les cartons, le papier, et les emballages en métal. Sont interdit les plastiques souples et les pots.

Les ordures ménagères (déchets à mettre dans un sac fermé) sont à mettre dans la poubelle avec un couvercle gris. Sont interdits : appareils ménagers, gravats, produits dangereux, piles, déchets verts, textiles.

La petite poubelle avec le couvercle vert est destinée à recevoir les bouteilles, les pots et bocaux (ne pas y mettre de vaisselle cassée).

Pour commander, remplacer ou faire réparer votre bac de collecte : appeler gratuitement le numéro vert 0800 775 537 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Plus d'informations sur le site www.siaved.fr

Hauts-de-France propres

les habitants des Hauts-de-France ont une nouvelle fois répondu à l'appel pour ramasser et trier un maximum de déchets au bord des cours d'eau, sur les plages, en forêt, en ville ou à la campagne. Trith-Saint-Léger partie prenante de cette opération s'est également mobilisée. Elus et bénévoles des associations étaient à pied d'oeuvre. Pour cette édition 2022, dans la région, 5 800 participants étaient mobilisés qui ont ramassé 7283 m3 sur 1400 points de ramassage. Thibault Drubay, Conseiller municipal délégué en charge de la transition écologique et du développement durable, a chaleureusement félicité les bénévoles qui ont pris sur leur temps pour participer à cette opération.

UNE CHASSE À L'OEUF FRUCTUEUSE

Les bénévoles des comités des fêtes du Fort, du Poirier, de Résid'en Fêtes, de Saint Léger, Com'mi'té trith et les 40/60 se sont mobilisés pour organiser une chasse à l'oeuf. Les nombreux enfants qui ont participé à cette initiative ont pris plaisir à remplir leur gibecière d'un jour. A l'issue de cette Opération Chasse à l'Oeuf les enfants ont assisté à un spectacle offert par la Municipalité. Une distribution de friandises fut également organisée à l'issue du spectacle pour les petits et à la sortie des écoles pour les enfants du primaires.

BOUGER AVEC TRITH TONIC

L'assemblée générale de Trith Tonic, présidée par Françoise Laurent a été l'occasion de rappeler les différents cours dispensés par l'association : Babygym petits et grands, mercredi de 10h à 11h - Motricité, arts du cirque, capoeira, mercredi de 9h à 10h (ces deux cours se déroulent à la salle Gilbert Huguet) - Pound renforcement musculaire, vendredi de 18h30 à 20h - Strong, mercredi de 18h à 19h - Fit-Boeing, lundi de 17h45 à 18h45 - Salsa Tonic, vendredi de 17h à 18h30 - Yoga Pilates, samedi de 9h à 11h - DEL, niveau 1, mardi de 18h15 à 19h15 - DEL niveau 2, mercredi de 16h30 à 18h - DEL niveau 3 , jeudi de 17h15 à 18h45 - (ces huit cours se déroulent à la salle Jean Macé) - Gym douce relaxation, lundi de 9h à 10h30 - Gym douce stretching, jeudi de 9h à 10h30 (ces deux cours se déroulent à la salle Gilberte Levan). N'hésitez pas à pousser la porte de l'un ou l'autre de ces cours, la première séance est gratuite. Au cours de cette réunion annuelle, Dominique Savary, Maire, et Robert Lagache, Adjoint au Maire, chargé des sports, des activités physiques et de l'handisport ont remercié et félicité les bénévoles pour leur disponibilité et leur engagement dans la vie associative.

LA FANFARE MUNICIPALE APPELLE LE PRINTEMPS

La fanfare municipale présidée par Serge Leclercq et dirigée par Jean-François Vanbeselaere a donné son concert de printemps au Théâtre des Forges René Carpentier. Un programme musical varié a été très apprécié par le public présent. A l'issue de cette prestation, Dominique Savary, Maire, a félicité les musiciens en ces termes : « *C'est toujours avec beaucoup de plaisir que nous assistons à vos magnifiques concerts… Vous mettez du baume au coeur dans une période compliquée à vivre. Un grand merci donc pour ce moment musical mais aussi un grand merci pour l'image positive que vous donnez de notre ville. Nous sommes fiers de notre fanfare et de ses musiciens.* »

LE CLUB DE TENNIS GAGNE DES ADHÉRENTS

Daniel Valentin, président du club de tennis a annoncé lors de l'assemblée générale du club une hausse des effectifs. Les licenciés sont désormais 342 alors qu'ils étaient 308 il y a quelques mois. Le cours de baby-tennis est également en progression avec 19 enfants de 3 à 6 ans. L'engouement est grand aussi cette année avec 6 groupes de cours adultes. Au cours de cette réunion annuelle, Amandine Di Barbora et Hélène Milville ont intégré le comité. Dominique Savary, Maire, Jean-Paul Dubois et Robert Lagache, Adjoints au Maire, ont félicité les bénévoles pour avoir fait progresser le club malgré une situation sanitaire compliquée.

Audition à l'école municipale de musique

UNE COLLABORATION ENRICHISSANTE

En regroupant les classes de trombone de Somain et de Trith-Saint-Léger avec l'orchestre de chambre « Musique en Ostrevent » de la Muse de Somain, les musiciens ont présenté un programme inattendu qui a réjoui l'auditoire.

Jouer ensemble devant un public est une finalité pour tout musicien et c'est en s'exerçant et en multipliant les occasions de se produire, que l'on s'améliore. Les jeunes musiciens de la classe de trombone de la commune et leur professeur Sébastien Gonthier, en sont conscients et ont travaillé avec l'école de musique la Muse de Somain pour offrir un beau moment musical, à l'occasion d'une nouvelle audition. Au répertoire de ce concert, intitulé « Barock », des morceaux de Freddie Mercury ou de Mickael Jackson ont autant fait plaisir aux musiciens qu'aux spectateurs.

Nouvel atelier d'initiation à la guitare d'accompagnement

Depuis quelques semaines, un nouvel atelier de pratique artistique a vu le jour dans la commune : l'atelier d'initiation à la guitare d'accompagnement. Mises en place et animées par Guillaume Ratte, qui intervient dans les écoles maternelles et primaires, ces séances sont destinées à tous ceux, à partir de 8 ans, qui savent jouer de la guitare et qui désirent jouer et chanter en même temps. Dans une ambiance très conviviale, ces musiciens ont le plaisir de jouer en groupe, et en même temps d'aborder la plupart des techniques de base de l'accompagnement : le rythme, les arpèges, les accords, les battements main droite, etc...

Humour avec « Släpstick »

UN SPECTACLE EXTRAVAGUANT, ÉNERGISANT... ET EXCEPTIONNEL

Dans la pure tradition des créations burlesques, les cinq musiciens virtuoses néerlandais, excentriques à souhait, ont offert un spectacle hilarant, entre farces, acrobaties et comique visuel.

Ces cinq clowns pas comme les autres, excellents musiciens, comédiens ont enchaîné les gags à un rythme effréné, toute une soirée, pour le plus grand plaisir des spectateurs du théâtre des forges René Carpentier. Les saynètes désopilantes quelques fois absurdes, mais toujours comiques, ont déclenché les rires d'un public participant avec joie, aux facéties d'artistes complets, qui ont osé des mariages musicaux déconcertants.
Avec des références à Charlie Chaplin, à Laurel et Hardy, des emprunts à des musiques connues internationalement et des numéros de comique visuel, ces artistes ont facilement franchi la barrière de la langue, jouant même, à de très nombreuses reprises, avec les spectateurs. Grâce à leur imagination sans bornes, ils ont présenté des numéros de music-hall excellents alliant humour et parfois nostalgie et tendresse, à l'occasion d'un spectacle que l'on n'est pas prêt d'oublier !

ARTS PLASTIQUES : STAGE ET EXPOSITIONS AU PROGRAMME

Régulièrement, les intervenants plasticiens proposent des stages pendant les vacances scolaires. Après les séances de février destinées aux enfants, les stages adultes sur le thème dessin d'observation et dessin sur la perspective ont été proposés. La visite du musée « La piscine » à Roubaix et le « MACS » au Grand Hornu ont particulièrement intéressé les membres des ateliers, qui avaient par ailleurs participé à l'exposition « Le pont des arts » à Hélesmes en mars dernier.

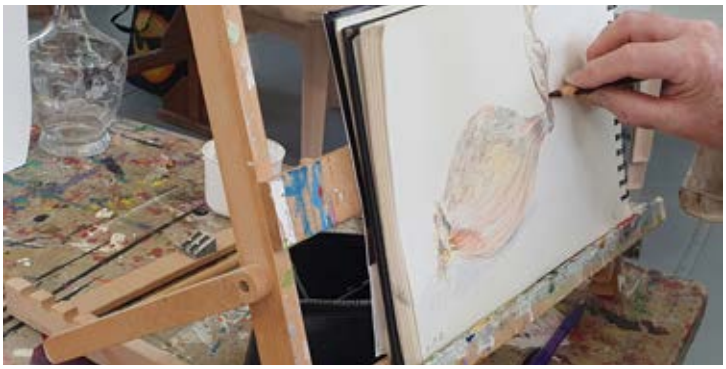

Enfin, l'exposition collective d'art contemporain intitulée « Prévue(s) » rassemblera, du 3 au 30 mai, les oeuvres de 9 artistes (Cédric Carré, Clémence Didion, Sébastien Hildebrand, Frédéric Le Junter, Vincent Marquant, Émilie Picavet, Jérôme Progin, Fabien Soret et Waï Waï) qui présenteront leurs travaux, à la galerie de la médiathèque communautaire Gustave Ansart, au cours des trois prochaines années.

[Sur l'agenda, prenez note...]

Vendredi 29 avril au lundi 2 mai :
Les 40 ans du comité des fêtes du Fort
fête du quartier sur la place Nelson Mandela

Samedi 30 avril :
COT Football
repas annuel à la salle des fêtes

Dimanche 1er mai :
Dépôt de gerbes à la résidence Florent Gilles
et à la stèle des victimes du travail
concert commun Fanfare et Chorale

Dimanche 1er mai :
COT Pétanque
« Prix de la ville » au terrain de pétanque
derrière la salle Jacques Anquetil

Lundi 2 mai :
service municipal des sports
réunion Course de la Paix - salle du château Alnot

Samedi 7 mai :
Portes ouvertes au collège
(sur rendez vous)
03 27 21 22 11 - ce.0594534h@ac-lille.fr

Dimanche 8 mai :
Course de la Paix et randonnées pédestres

Dimanche 8 mai :
commémoration de la victoire de 1945

Mardi 10 mai :
ANACR
film documentaire sur la Résistance
dans le Nord - public, lycée et collège
au Théâtre des Forges René Carpentier

Mercredi 11 mai :
Secours Populaire
vente de chéquiers
maison des permanences

Vendredi 13 au dimanche 15 mai :
COT Basket
« Les 50 ans du club »
Sous tonnelle près de la salle Huguet

Dimanche 15 mai :
ANACR
concours de belote
Annulé

Dimanche 15 mai :
Com'mi té Trith
fête champêtre
à l'étang municipal

Dimanche 15 mai :
Les 40/60
« Sortie »

Jeudi 19 mai :
Secours Populaire :
distribution de denrées - à la salle des fêtes

Jeudi 19 mai :
Boule Lyonnaise
Concours départemental vétérans
boulodrome rue Henri Bessemer

Dimanche 22 mai :
Les Pieds Trithois
repas annuel - salle des fêtes

Dimanche 22 mai :
Tennis Club
dernier jour du tournoi Open Seniors
Complexe de tennis Michel Gras

Mercredi 25 mai :
amicale du personnel communal
assemblée générale - salle des fêtes

Vendredi 27 mai :
Journée nationale de la Résistance

Vendredi 27 mai :
Accueil des nouveaux habitants
salle du château Alnot

Samedi 28 mai :
distribution des cadeaux de fête des mères
salle des fêtes et salle Jacques Prévert

Samedi 28 mai :
réception des mères décorées

Samedi 28 mai au mardi 31 mai :
1ère fête communale - place Roger Salengro

Maisons Fleuries 2022 - Bulletin d'Inscription

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

N° de téléphone : .....

Préciser s'il y a des conditions d'accès particulières :

.....

Choisissez l'une des deux catégories :

☐ **Fenêtres & façade** ☐ **Fenêtres & jardin visible de la rue**

A envoyer ou remettre impérativement avant le **4 juin 2022**
à l'Hôtel de Ville, service des fêtes, ou à la Mairie annexe du Poirier

Récépissé d'accusé de réception 2022

Cette partie du bulletin d'inscription
vous sera remise après enregistrement
de votre inscription.
Conservez précieusement ce coupon.
Il sera exigé en cas de réclamation.

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Cadre réservé à l'administration

Cachet de la Mairie

[Tribune libre...]

Conformément au réglement intérieur du Conseil Municipal, les groupes politiques sont invités à s'exprimer librement dans le magazine municipal.

Trith-Saint-Léger au coeur

Dans le contexte national marqué ces dernières années par des coupes sombres dans des domaines aussi variés que l'éducation, la santé, l'environnement, nous sommes plus que jamais à vos côtés pour exiger les moyens de vivre mieux. Au niveau local, le Conseil Municipal a voté le budget primitif en prenant en compte les conditions de vie et les besoins des familles. La Ville continuera de mettre en application une action diversifiée au service de toute la population. Après une baisse du taux communal des impôts fonciers en 2021, il n'y a pas de hausse de ce taux pour l'année 2022. C'est une gestion rigoureuse qui permet ce choix qui n'alourdit pas la pression fiscale. Vos élus continuent de mettre en application le programme pour lequel vous vous êtes majoritairement prononcé. L'enfance, la jeunesse, les seniors, l'ensemble des familles sont concernés par l'action municipale. Dans le même temps, Trith-Saint-Léger continue de se transformer.

Jean-Paul DUBOIS

Ensemble TSL

Une promenade bucolique qui finira par être dynamitée.
Aujourd'hui, nous avons une chance inouïe de disposer d'un havre paisible au cœur de notre ville dans lequel il nous est encore possible d'écouter les chants de ces nombreux oiseaux nichés dans cet espace préservé appelé trinquet.
En ces débuts de soirées printanières, venez avec vos enfants vous poser sur le perron de notre église pour juste écouter et apprécier ainsi ce moment avant l'irréversible catastrophe planifiée par notre maire.
Dominique Savary et l'ensemble de ses colistiers refusent de classer cette zone en espace naturel préservé parce qu'ils ont un « projet » dont ils sont incapables aujourd'hui de nous en présenter les contours.
Et oui, à Trith les élus de la majorité peuvent voter sans savoir le pourquoi……
La majorité investi 11 millions pour des travaux dont ils n'osent présenter publiquement le projet !
Riverains du centre-ville, dépêchez-vous de profiter de cette accalmie car les engins de destructions reviennent !!

Christophe VANHERSECKER

L'avenir en toute sécurité

Non communiquée.

Jean-Michel DEFRANCE

Mr Le Maire, lors du conseil municipal du 24/11/21, vous avez communiqué le rapport d'observations concernant la gestion du Comité des âges. Ce rapport glacial laisse beaucoup d'interrogations. A peine déglacé, vous soumettez lors du CM du 8/04/22, un projet de convention à passer avec le Comité des âges en vue de lui verser une participation financière d'un montant de 247 000 €. Après avoir noté un revenu mensuel de 15 000 € et une indemnité de 135 000 € versés à l'ancien DGS, comprenez vous que cette convention est difficile à être acceptée par les Trithois. Compte tenu de l'évolution financière des communes rattachées à ce comité, cet accord de valeur et non de profit conclu par Mr RENE CARPENTIER n'a plus lieu d'être. Vous avez abandonné la présidence pour briguer la sous-présidence, alors Mr Le Maire, à défaut de vous exprimer sur ce sujet, donnez vous une bonne conscience, faites réajuster notre participation financière et que cette participation profite un maximum à nos ainés.

Jean-Michel DEFRANCE

VOUS AVEZ 65 ANS ET PLUS ET/OU VOUS ÊTES EN SITUATION DE HANDICAP

Vous pouvez vous inscrire sur le registre nominatif relatif au Plan Canicule tenu par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Seules les personnes vulnérables sont concernées.

Madame, Monsieur,
La Municipalité et le CCAS sont particulièrement attentifs aux risques encourus par les personnes âgées lors des fortes chaleurs. C'est dans ce but qu'ils engagent chaque année un dispositif de prévention canicule. Il permet aux Trithois de plus de 65 ans isolés ou vulnérables, adultes handicapés ou personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail, d'être contactés quotidiennement en cas de déclenchement du niveau 2 du Plan Canicule par la Préfecture.

N'hésitez pas à vous inscrire !

Eric GUERDIN, Vice-Président — Dominique SAVARY, Maire

Qui peut faire la demande ?

Vous, un membre de votre famille ou un tiers.

Comment ?

En utilisant la fiche ci-jointe et :

- En la déposant en mairie ou au CCAS ou en mairie annexe,
- En l'adressant par courrier au CCAS en mairie de TRITH SAINT LEGER

Que fait le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ?

- Diffusion de recommandations adaptées en période de fortes chaleurs,
- Appels téléphoniques aux personnes inscrites sur le registre et si nécessaire propositions de visites à domicile par un agent du CCAS,
- Diffusion de recommandations aux personnes fragiles inscrites,
- Communication du registre uniquement au Préfet, s'il le demande.

Attention : Le CCAS n'est pas un service médical.

Numéros utiles?

- **Le SAMU : 15**
- **Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) : 03 27 25 79 01**
- **La Mairie : 03 27 23 75 00**
- **Le numéro Canicule Info Service : 0800 06 66 66 (appel gratuit)**

Les professionnelles du CCAS restent à votre écoute pour tous renseignements.
CCAS 29 rue Henri Durre 59125 TRITH SAINT LEGER 03.27.25.79.01

CANICULE

DEMANDE D'INSCRIPTION ET DE RÉINSCRIPTION
au registe des personnes vulnérables

prévue à l'article L. 121-6-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles

1 / Je soussigné(e) :

NOM : ..... Prénom : .....

Né(e) le : ..... à .....

Adresse : .....

.....

Téléphone Domicile : ..... Téléphone Portable : .....

Sollicite mon inscription sur le registre des personnes à contacter en cas de mise en place d'une veille sociale.

2 / Je déclare : (*Cocher la ou les cases correspondant à votre situation*)

☐ **vivre seul** ☐ **en couple**

☐ **m'absenter de mon domicile du** .....**au** .....

☐ **bénéficier d'un service d'aide à domicile :**
Nom de l'organisme : .....
N° de téléphone : .....

☐ **bénéficier d'un service de soins infirmiers à domicile :**
Nom de l'organisme : .....
N° de téléphone : .....

☐ **bénéficier d'un autre service :**
Nom de l'organisme : .....
N° de téléphone : .....

☐ **bénéficier d'aucune intervention à domicile.**

3 / Personne de mon entourage à prévenir en cas d'urgence :
Nom et Prénom : .....
N° de téléphone : .....

signature de la personne concernée
ou
signature d'un tiers :
Nom : .....
Prénom : .....
Lieu : .....
(Cocher la case correspondante)

Fait à Trith Saint Léger, le.....

Signature :

A l'affiche

Théâtre des Forges René Carpentier

Humour

/// Samedi 7 mai à 20h30

Gérémy Crédeville : « Enfin »

«Et si réussir, c'était échouer ? Derrière ce titre de livre de développement personnel, se cache un spectacle jubilatoire au rythme effréné. Respirez avant de venir, vous n'aurez pas le temps pendant»

Retrouvons l'humoriste, originaire de notre région, personnalité de l'audiovisuel, acteur, chroniqueur de radio, chanteur, imitateur, improvisateur pour le nouveau spectacle décapant, d'un artiste à l'humour dévastateur.

Public : à partir de 15 ans - **Tarif : 6.00 €**

Salon du livre

/// Samedi 21 mai de 10h00 à 18h00

Les forges obscures acte II

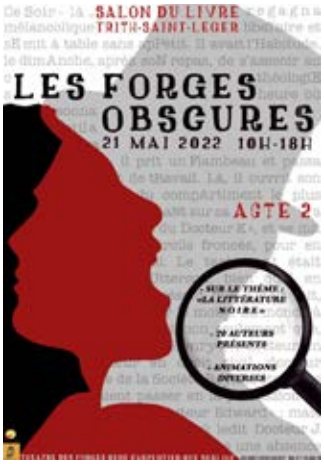

Pour l'acte II du salon du livre de Trith-Saint-Léger, une vingtaine d'auteurs, représentant tous les genres de la littérature noire (thriller, polar, fantastique ou jeunesse), sont invités à présenter leurs nouveautés. Certains sont originaires de la région ou de Belgique (Frédéric Livyns, Hervé Hernu, Christine Vauchel), d'autres sont des écrivains reconnus au niveau national (Franck Thilliez, Pierre Pouchairet, Jacques Saussey). Une large place a aussi été laissée aux femmes puisque dix auteures (dont la marraine du salon Armelle Carbonnel) dédicaceront leurs ouvrages.

Côté animations, un mini concert de la fanfare municipale sur le thème des musiques de film ouvrira ce salon. Une table ronde (Café lit-terreur) sera animée dans l'après-midi.

Enfin, les élèves des ateliers arts plastiques adultes reconstitueront pour l'occasion, « une scène de crime dans un musée » - **Tarif : Gratuit**

Théâtre classique, humour, en extérieur

au plateau de la salle des sports Jean Macé

/// Samedi 18 juin à 16h00

Compagnie Chamane : « Soixante minutes chrono »

Ils sont deux. Ils sont beaux. Ils sont sportifs. Retrouvons Mathias et Jonathan de l'association « Des baskets parlantes » pour une séance de sport pas comme les autres : le Sprâte.

Au croisement exact du sport et du théâtre, cette pratique qui permet de reconnecter le corps (par le biais du sport) à l'esprit (par le biais de la littérature) offrira la possibilité aux deux athlètes de relever un défi complètement fou : interpréter les plus grands classiques du théâtre français en soixante minutes chrono.

Dans une mise en scène totalement déjantée et surtout imprévisible, Molière, Corneille, Edmond Rostand ou encore Georges Feydeau se croiseront, entre sueur, rires, larmes et courbatures. Alors préparez votre tenue de sport et échauffez-vous. Car vous ne serez pas épargnés par cette séance de sport bien particulière ! Une adaptation drôle, familiale et participative de Cédric Henninot et Étienne Malard de la Compagnie Chamane . **Tarif : Gratuit**

>INFOS & RÉSERVATIONS

Service culturel - Rue Sautter - Hameau du Poirier - Tél : 03 27 24 69 20

MERCI DE STATIONNER SUR LA PLACE A PROXIMITE DU THEATRE

Licence n°1 : 1029278 - Licence n°3 : 1029279

Médiathèque «Gustave Ansart»

Exposition d'art contemporain

///Du 3 au 30 mai : Prévue(s)

Pour cette exposition collective, les 9 artistes (Cédric Carré, Clémence Didion, Sébastien Hildebrand, Frédéric Le Junter, Vincent Marquant, Émilie Picavet, Jérôme Progin, Fabien Soret et Waï Waï) qui exposeront à la galerie de la médiathèque dans les trois prochaines années, présentent quelques travaux.

Atelier « Bébés lecteurs » :

///Vendredi 29 avril de 10h00 à 11h00

« Destiné aux assistantes maternelles »

Heure du conte :

- Chaque mercredi (hors vacances scolaires) de 10h00 à 11h00 pour les enfants de 2 et 3 ans.
- Chaque mercredi (hors vacances scolaires) de 11h00 à 12h00 pour les enfants de 3 à 6 ans.

>INFOS & RÉSERVATIONS

Rue Berlioz

Tél : 03 27 41 34 73